

COMPTE RENDU de SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 20 MARS 2026

Par suite d'une convocation en date du 16 mars 2026, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Saint-Dézéry se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal à 19h00, sous la présidence de Monsieur Alain ROLLET, doyen du conseil municipal élu au premier tour de scrutin le 15 mars dernier.

Présents : Estelle **BAILLAU**, Emilie **BONAMI**, Jacques **DUCLOS**, Evelyne **JANIN**, Mathilde **SAUVAGE**, Marie **LE FORMAL**, Samuel **PREZET**, Philippe **RAMEZ**, Alain **ROLLET**, Cyril **VALY** et Manuela **VARGAS**.

- ▶ La séance est ouverte à 19h00.
- ▶ Monsieur **Alain ROLLET**, **doyen** des conseillers municipaux, souhaite la bienvenue et remercie le public de s'être déplacé nombreux pour ce premier Conseil Municipal des élus issus du scrutin du 15 mars 2020.
- ▶ Il procède à l'appel des Conseillers Municipaux, et il les déclare installés dans leurs fonctions.
- ▶ Il propose de nommer Monsieur **Samuel PREZET**, le plus jeune conseiller municipal, secrétaire de séance et propose de lui adjoindre le concours de Madame Cécile **TURION** secrétaire générale de la commune.

Il demande que deux Conseillers Municipaux soient désignés comme assesseurs. Monsieur **Cyril VALY** et Madame **Marie LE FORMAL** se déclarent volontaires. Le bureau est constitué pour l'élection du maire et des adjoints.

Election du Maire

- ▶ Monsieur Alain **ROLLET** rappelle les articles de loi relatifs à l'élection du Maire. Il demande ensuite s'il y a des candidats à la fonction de Maire.

Madame Evelyne **JANIN** indique qu'elle est candidate.

- ▶ Chaque Conseiller Municipal est appelé à voter à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Votants : 11

Blancs ou nuls : 0

Exprimés : 11

Evelyne JANIN : 11 voix

- ▶ **Madame Evelyne JANIN** est déclarée Maire à l'unanimité des voix.

Elle adresse ses remerciements à ses colistiers.

Monsieur Alain **ROLLET** remet l'écharpe tricolore à la nouvelle Maire et la félicite pour son élection.

- ▶ Elle reprend ensuite la présidence de la séance du Conseil Municipal.

Choix du nombre d'adjoints

Madame la Maire rappelle qu'en application des articles L 2112-1 et L 2112-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoint correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil municipal ; soit trois adjoints au maire au maximum. Elle rappelle aussi que lors de la dernière

mandature il y avait deux postes d'adjoints et propose de reconduire cette disposition et de créer deux postes d'adjoints au sein du Conseil Municipal.

Elle propose par ailleurs que cette décision se prenne par vote à main levée.

Accord des Conseillers Municipaux pour voter à main levée.

A l'issue du vote à main levée, 11 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

La décision d'élire deux adjoints est donc adoptée à l'unanimité.

Election des adjoints :

Madame la Maire rappelle que désormais les adjoints sont élus sur scrutin de liste respectant la parité entre les sexes. Elle demande s'il y a une liste de candidats Monsieur Jacques **DUCLOS** et Madame Mathilde **SAUVAGE** se déclarent candidats.

- ▶ Chaque conseiller municipal est appelé à voter à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Votants : 11

Liste Jacques DUCLOS et
Mathilde SAUVAGE : 11 voix

Exprimés : 11

Blancs ou nuls : 0

- ▶ **Monsieur Jacques DUCLOS et Madame Mathilde SAUVAGE** sont déclarés adjoints à l'unanimité des voix.

Madame la Maire les installe dans leurs fonctions et remet l'écharpe tricolore à chacun des adjoints avant de les féliciter.

Lecture de la charte de l'élu local

Madame la Maire donne lecture de la charte de l'élu local qui rappelle les devoirs et obligations de chaque élu municipal. Elle remet un exemplaire de cette charte à chacun des conseillers municipaux et les invite à signer celui qui restera à la mairie et sera annexé au compte rendu de la séance.

Questions diverses

- ▶ Il n'y a pas de questions diverses.
- ▶ Madame le Maire indique qu'une nouvelle réunion du Conseil Municipal est prévue dans les prochains jours pour installer les commissions municipales et désigner les représentants aux différents syndicats intercommunaux. Elle prononce un discours de remerciements et invite la population à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h45.

Le Secrétaire



La Maire
Evelyn JANIN